

Bulletin municipal n° 28

Novembre 2009



Prémanon





Chères Prémanonières, chers Prémanoniers,

C'est à une date un peu inhabituelle que je rédige ce second bulletin de l'année mais le Conseil a souhaité le faire correspondre à un événement important de la vie de notre Commune en cette année 2009. Il s'agit du Téléthon qui se déroulera à l'échelon cantonal dans notre village les 4 et 5 décembre.

Cette manifestation a réussi à fédérer bon nombre d'associations et a déjà mobilisé beaucoup d'énergie de la part des bénévoles pour sa préparation. Gageons que son déroulement sera une réussite et que nous apporterons la preuve de notre solidarité montagnarde au service de cette noble cause qu'est le Téléthon.

En début d'année, et face à la crise, je vous indiquais que nous devions rester entreprenants et continuer à espérer en l'avenir. Accompagnés par nos différents partenaires et dans le cadre du plan de relance inspiré par le gouvernement, nous avons pu mener à bien les investissements entrepris (pôle petite enfance, rue de l'abbé Barthelet, rue du pont Perroud, enfouissement des réseaux) et débiter la construction de la station d'épuration. Ces investissements nécessaires au développement de Prémanon ont contribué également au soutien de notre économie et ont pu aider des entreprises locales à peut-être mieux traverser la crise.

C'est votre réussite, Chers Prémanonières, Chers Prémanoniers, soyez-en remerciés et félicités.

Quelques frémissements laissent à penser qu'en France nous commençons à sortir de cette phase économiquement

difficile. Espérons qu'il en soit de même chez nos voisins suisses qui, avec un peu de décalage par rapport à la France, ont subi le contre-coup de cette crise mettant en difficultés les travailleurs frontaliers et donc pas mal de familles prémanonières.

Il faut garder confiance et c'est maintenant vers 2010 qu'il faut nous tourner. Il est d'ores et déjà programmé la reconstruction du Pont de Félie aux Rivières, ce sera là une réalisation importante dans la vie de

notre Conseil Municipal. Quelques grandes manifestations devraient également marquer cette année 2010 : les Championnats de France de Ski Nordique toutes disciplines qui se dérouleront sur notre Commune à la Darbella et aux Tuffes le week-end de Pâques. A noter aussi le passage de la Forestière qui, après une année de pause, reviendra sur Prémanon. Nous aurons également le plaisir d'accueillir dans notre Station le Tour de France Cycliste. Certes, il ne passera pas au village même, mais traversera une partie de notre Commune lors de l'étape Station des Rousses/Morzine le dimanche 11 juillet. Ce sera de toutes façons une grande fête populaire qui devrait tous nous mobiliser.

Dans l'attente de ces quelques grands moments pour notre village, il me reste à vous souhaiter une Bonne Fin d'Année et, associé au Conseil Municipal (avec un peu d'avance) à adresser à toutes et à tous nos meilleurs souhaits de Bonheur, Santé et Réussite pour 2010, et à vous donner rendez-vous pour la traditionnelle cérémonie des vœux qui se déroulera le vendredi 22 janvier à 18 h 30 salle polyvalente.

A bientôt!

Le Maire, Bernard Regard

INFORMATION ENQUÊTE PUBLIQUE

Une enquête publique sur le projet de charte révisée du Parc Naturel Régional du Haut-Jura sera déroulée du 16/11/2009 au 16/12/2009 inclus.

Les dossiers seront déposés dans les Communes suivantes :

12 communes du Jura :

FONCINE-LE-HAUT, LE FRASNOIS, MOIRANS-EN-MONTAGNE, MOREZ, LES MOUSIÈRES, PRÉNOVEL, LES ROUSSES, SAINT-CLAUDE, SAINT-LAURENT-EN-GRANDVAUX, SAINT-LUPICIN, VIRY. CHAMPAGNOLE (ville porte non territorialement concernée).

7 communes de l'Ain

BELLEGARDE-SUR-VALSERINE, DIVONNE-LES-BAINS, DORTAN, ÉCHALLON, FARGES, GEX, LELEX.

5 communes du Doubs

CHAUX-NEUVE, JOUGNE, LABERGEMENT-SAINTE-MARIE, MOUTHE. PONTARLIER (ville porte non territorialement concernée)

LE POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS ET À VENIR

L'intense activité concernant les travaux depuis le début de l'année commence à se calmer: construction du Pôle Petite Enfance, réfection de la rue Abbé Barthelet qui entraîna celle de la rue du pont Perroud et de la cour arrière du Pôle petite enfance (PPE), début de l'agrandissement de la station d'épuration de Prémamanon.

Il reste à terminer pour cette année les derniers aménagements et préparer les contraintes de déneigement : signalisation pour la circulation rue abbé Barthelet, signalisation pour le déneigement du village (notamment l'instauration du parking de la patinoire en parking de nuit), les portails et barrières métalliques autour du PPE et de l'église.

Pour terminer sur la rue de la mairie, les enrobés jaunes entre le carrefour et l'église sont des voies piétonnes qui ne doivent en aucun cas être utilisées par des véhicules motorisés.

Une modification de la porte du silo de la chaufferie bois est à l'étude et devra être réalisée avant l'hiver prochain.

Des demandes de subvention sont actuellement en cours pour l'installation en 2010 de systèmes d'alarme anti-intrusion dans les bâtiments communaux, et pour la réfection du terrain de tennis ainsi que du terrain de jeux.

Les autres travaux de l'année 2010 seront la réfection du toit de l'école primaire et quelques travaux dans ce bâtiment, l'aménagement de la cour arrière du PPE et la reconstruction du pont chemin de Félicie pour la voirie.

À bientôt pour l'évolution de ces travaux.



URBANISME : constructions ou modifications : quelles démarches effectuées ?

La Commune a adopté un Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) conformément aux dispositions du code de l'urbanisme.

Ce règlement s'applique à l'ensemble du territoire de la Commune sans exclusivité aucune.

Le territoire couvert par le P.L.U. est divisé en zones urbaines (U), en zone à urbaniser (AU), en zones agricoles (A) et en zones naturelles et forestières

(N) dont les délimitations sont reportées sur les documents graphiques du dossier.

Chaque zone est décomposée (à l'exception de la A) en plusieurs sous zones. Le détail figure dans le règlement du PLU consultable en mairie.

Des dispositions particulières s'appliquent à chaque zone en fonction de sa définition. Ces dispositions portent sur les types de constructions autorisées ou non, sur les accès, la desserte par les réseaux (eau potable, eaux usées et pluviales, les implantations des constructions par rapport aux voies et emprises publiques, aux limites séparatives, et par rapport aux autres constructions, l'emprise au sol, la hauteur, l'aspect extérieur (traitement des façades, couverture, abords, clôtures), le stationnement des véhicules, les espaces libres, les plantations et le coefficient d'occupation du sol.

Les plans comportent également les terrains classés

comme les espaces boisés à conserver, à protéger ou à créer ainsi que des emplacements réservés aux voies, ouvrages publics, installations d'intérêt général et espaces verts.

Pour toute construction (maison individuelle, garage, abri de jardin,...), agrandissement (véranda, adjonction,...), modification de façade, de toiture il est obligatoire de déposer une demande d'autorisation. Elle peut être différente en fonction de la destination de la construction ou de la surface: permis de construire, déclaration préalable.

La demande est à déposer en mairie, où l'ensemble des imprimés peuvent vous être remis, avant le début de la construction ou la modification.

L'instruction des différentes demandes est effectuée par les Services de l'Équipement à SAINT-CLAUDE.

Pour toute information sur ces sujets (construction ou modification extérieure de votre bâtiment ou propriété) le Maire, l'Adjoint chargé de l'urbanisme et le secrétariat de mairie sont à votre disposition pour vous renseigner dans vos démarches.

Le SYDOM DU JURA ACCÉLÈRE LA PROMOTION DU COMPOSTAGE DOMESTIQUE

Dans le cadre du Plan de soutien au compostage domestique, élaboré par l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie), le SYDOM du Jura relance la promotion du compostage domestique sur l'ensemble du département.

Le CPIE du Haut-Jura et le bureau d'étude INDDIGO TRIVALOR ont été choisis pour accompagner le SYDOM du Jura dans cette opération. Elle a débuté en 2008 par un **état des lieux** des actions déjà réalisées en matière de compostage domestique sur le département (vente de composteurs, compostières...) et par la **rencontre des représentants des établissements publics de collecte des déchets ménagers** (les 4 SICTOM et les 3 Communautés de communes adhérents du SYDOM du Jura).

L'étude s'est poursuivie par des **enquêtes menées auprès des usagers du Jura** pour connaître les pratiques du compostage domestique, des **prélèvements d'échantillons de compost** chez les usagers pratiquant pour mesurer la qualité du compost jurassien.

Des analyses des bacs gris (**caractérisation**) ont eu lieu en novembre 2008 et seront renouvelés en novembre 2009 pour connaître l'évolution des quantités de déchets fermentescibles présents dans ces bacs et déterminer ainsi si le développement massif du compostage domestique à l'échelle départementale modifie de façon sensible la quantité et la qualité des ordures ménagères.

Par ailleurs, les nouveaux modes de gestion et d'infrastructures adaptés au type d'habitation comme le **compostage collectif de proximité** et le **lombricompostage** en particulier, sont expérimentés par plusieurs foyers jurassiens: Le collège de Nozeroy, une copropriété à Champagnole de 100 logements, une maison à usage locatif à Salins-les-Bains, et des jardins collectifs à Saint-Lupicin testent actuellement le compostage à l'échelle collective; vingt ménages volontaires ont bénéficié de la mise à disposition d'un lombricomposteur et mesurent à domicile l'efficacité de ce procédé.

Dans le même temps, une importante **campagne de sensibilisation** auprès des usagers et des acteurs de l'opération a été mise en place: **communication de proximité** (manifestations locales, presse...), **formations** des gardiens de déchetterie et de personnes relais de l'information (élus référents, techniciens des structures de collecte).

Le compostage domestique dans le Jura, c'est possible!

Ce printemps, de nombreux composteurs ont été distribués par les SICTOM et les Communautés de communes, adhérentes au SYDOM. Encourageons, développons cette pratique qui peut économiser 25 kg à 35 kg de déchets écartés du bac gris par an et par habitant!

N'hésitez pas à vous renseigner sur les conditions de mise à disposition d'un composteur auprès de votre mairie.

Le "maitre composteur" du SYDOM répond à toutes vos questions sur le compostage au numéro vert



N° Vert 0 800 19 20 87

DÉNEIGEMENT : MODIFICATIONS ET CONSIGNES IMPORTANTES



L'hiver 2009/2010 verra un changement important pour le déneigement des routes et chemins de la Commune.

Jusqu'à présent, la Commune, avec l'équipe des services techniques et du personnel saisonnier ou occasionnel, assurait le déneigement du centre du village et du "haut" de son territoire (Jouvencelles, les Tuffes, ...). Le secteur des Rivières, quant à lui, était déneigé par Monsieur Michel DELORME. La longueur des voies déneigées est d'environ 15 km + les parkings et places.

Ce travail impliquait pour les services communaux et les Élus une organisation importante (planning, entretien engins, ...) pour veiller au bon dégagement des voiries communales et privées. La signature d'une convention était mise en place pour les voies privées.

À l'issue de la saison hivernale 2008/2009, les membres de la commission chargée du suivi du déneigement reçoivent une proposition d'un déneigeur privé qui offre ses services. Les Élus évoquent alors la possibilité de confier la partie haute de la Commune (Jouvencelles, les Tuffes,...) à une entreprise privée. Une consultation est alors lancée auprès de trois sociétés. La mission des agents des services techniques de la Commune se concentrerait sur le village, l'accès aux bâtiments publics, les trottoirs, le dégagement des poteaux d'incendie, des grilles d'eaux pluviales, ...

Fin août, une modification importante intervient dans la composition de l'équipe des services techniques (départ du responsable). La commission réfléchit aux solutions qui s'offrent à elle pour palier ce départ. Après avoir étudié toutes les solutions, il est proposé au Conseil Municipal, de confier aussi le déneigement du centre du village à une personne privée et de ne pas procéder au remplacement du responsable. Les deux agents des services techniques se concentrant sur le dégagement des accès aux bâtiments publics.

Les membres du Conseil Municipal, dans la séance du 18 septembre, ont entériné les propositions de la commission déneigement.

Ainsi, à compter de l'hiver 2009/2010, les voies communales du village et du "haut" de la Commune seront déneigées respectivement par Messieurs

Bernard CONRY et Franck THEVENIN. Monsieur Michel DELORME assurera toujours le déneigement du secteur des Rivières + le chemin des Maquisards.

Pour le déneigement des voies privées, la Commune a informé l'ensemble des syndics et propriétaires privés de cette modification. À charge pour eux de retenir l'entreprise de leur choix.

Nous demandons à tout le monde de faire un effort dans le stationnement des véhicules et veiller à respecter les consignes et panneaux afin de ne pas gêner le passage des engins. Une voiture stationnée au mauvais endroit peut empêcher le déneigement de tout un parking.

Pour le centre du village, le conseil municipal a décidé de réserver une partie du parking de la patinoire en parking de nuit et d'interdire le stationnement de nuit sur les deux parkings du centre (école et place J.J. Prost, devant le bâtiment de la Serre); le déneigement de ces deux derniers parkings pourra alors s'effectuer tôt le matin et ainsi permettre aux parents de déposer sans problème leurs enfants à l'école. Le parking de la patinoire étant dégagé ensuite dans la matinée après le départ des véhicules.

Souhaitons que ces modifications permettent de poursuivre le déneigement dans les meilleures conditions possibles et comptons sur votre compréhension pour respecter les consignes de stationnement afin de favoriser le travail des déneigeurs et votre tranquillité.





SKI CLUB DE PRÉMANON

Le ski club de Prémanon crée depuis 29 ans, compte une centaine de licenciés. Ceux-ci ont la possibilité de faire de l'Alpin avec entraînement le samedi matin, du **Saut** avec entraînement le mercredi PM et le vendredi soir, du **Fond** avec entraînement le mercredi après midi et du **Biathlon** avec entraînement le mardi soir.

En 2010, le club organise 5 manifestations

- Le 14 novembre le repas Moules Frites à gogo,
 - le 17 janvier, un concours d'alpin,
 - le 7 mars, la traversée du Massacre (Fond),
 - le 14 mars, la fête du ski (Fond),
- et un concours de Saut dont la date reste à définir.

Et participe activement

- le 14 février, au ravitaillement de la Transjurassienne,

Nous attirons également votre attention sur le fait que cette année la station accueille les championnats de France Nordique les 4, 5 et 6 mars.

La Date de l'Assemblée Générale du Ski Club est fixée le 27 novembre à 20 h (Salle Hors Sac)

Nous vous rappelons que pour toutes ces manifestations (y compris les championnats de France Nordique) nous aurons besoin de bénévoles.

Pour plus de renseignements sur le Club, vous pouvez contacter Philippe Schiavi (le président) au 03 84 60 71 49 ou Christine Duvergt (La secrétaire) au 03 84 60 72 09

Site internet : <http://www.scpremanon.com>



La réussite de cet événement dépend de l'organisation mais surtout des bénévoles. C'est pourquoi l'ensemble des associations et l'organisation comptent sur vous.

TÉLÉTHON 2009

Cette année, comme vous le savez déjà le téléthon se déroulera les 4 et 5 décembre à Prémanon. Un comité d'organisation à été mis en place.

Il est composé de :

Responsable : Thomas MONNIER-BENOIT

Co-Responsable : Françoise PROST

Secrétaire : Dominique CAUTARD

Trésorière, dons et partenariat :

Sandra BENOIT-LIZON

Resp. technique : Michel MASSON

Resp. animation micro et son : Philippe SCHWINN

Resp. communication contact presse :

Emmanuel BARBE

Resp. petite restauration : Didier RATEL

Resp. Buvette : Didier Gabry et Fabrice Lenoir

Resp. encadrement des activités sportives :

Laurence SCHIAVI

Resp. Retraite aux Flambeaux : Anne-Marie Schwinn

Nous aurons l'honneur d'avoir pour marraine Daphné VICTOR, fille de Paul Émile VICTOR et pour parrain Vincent GAUTHIER, skieur alpin handisport. Le programme de ces deux jours est en cour d'élaboration. Nous savons déjà que le thème retenu sera "la glace". Une adresse Mail est créée pour l'occasion :

telethonpremanon2009@orange.fr.

Celle-ci vous permet de donner des idées et si vous le souhaitez vous inscrire comme bénévole. À cette occasion un panneau d'affichage sera placé sous le bâtiment de la serre (centre du village) afin que toutes les personnes souhaitant participer à l'organisation de cet événement puissent s'inscrire aux différents postes à pourvoir et obtenir des informations sur l'avancement de la manifestation.

La plupart des informations sont envoyées aux presses locales et notamment à Jean-Michel HUGUES-Dit-Ciles, Reporter photographe qui a, (comme pour toutes les éditions précédentes du téléthon) créé gratuitement une page spéciale sur son site :

http://www.emotionjura.com/telethon_2009.html.

Les skis géants qui se trouvaient à Bellefontaine depuis le téléthon 2008 sont arrivés à Prémanon à l'occasion de la Fête patronale, le 22 août dernier.

VINCENT GAUTHIER-MANUEL LES ÉCHÉANCES APPROCHENT !

À l'aube d'une nouvelle saison d'hiver toujours porteuse d'enthousiasme pour celles et ceux qui pratiquent les activités de glisse, que ce soit pour le plaisir ou avec des objectifs bien déterminés, ou encore pour les professionnels du domaine à qui l'on souhaite le meilleur, Vincent se prépare à aborder les échéances qui l'attendent avec beaucoup d'ambitions.

Le calendrier est dévoilé. Dès le mois d'octobre, Il emmène le jeune compétiteur s'entraîner à plusieurs reprises sur les pistes alpines avant d'aborder, dès la seconde quinzaine de décembre, la première manche de coupe d'Europe à Kuthai en Autriche.

Après la brève pause des fêtes de fin d'année pendant laquelle les entraînements se cumuleront, Vincent vivra un mois de janvier très dense ou trois épreuves de coupe de monde s'enchaîneront en quelques 15 jours sur les pentes autrichiennes de Patscher et Abtenau puis en Italie à Sestrières. À la suite de quoi une nouvelle manche de coupe d'Europe attendra Vincent à La Molina, station espagnole lui laissant désormais que de bons souvenirs !

Le menu du mois de février est également très copieux avec deux stages d'entraînement, à Auron puis à Chamonix, entrecoupés par le final de la coupe d'Europe à Arthe Terme, de nouveau en Italie.

Nous voilà donc au mois de mars 2010 ou l'adrénaline n'ira pas en régressant ! Un premier déplacement emmènera Vincent dévaler les pistes d'Aspen aux USA pour concourir au final de la coupe du Monde, l'objectif étant de faire le plein de confiance et de trophées avant de s'envoler vers Vancouver pour participer aux Olympiades 2010 qui se dérouleront du 10 au 21 mars, là où tous les regards locaux se tourneront pour encourager le Champion.

Du côté de l'association www.vincent-team.com, nous continuons à œuvrer au mieux pour accompagner Vincent dans ses ambitions et tenons d'ores et déjà à remercier celles et ceux qui, par leur contribution, ont décidé de soutenir l'intéressé. Grâce à vous tous, le budget continue à se construire et devrait se finaliser d'ici fin d'année. Une manifestation est d'ailleurs programmée le dimanche 27 décembre prochain à Prémanon ou une



journée découverte des produits régionaux sera organisée avec les artisans et commerçants locaux. Bien sûr, Vincent sera présent et ce sera pour lui l'ultime occasion de faire le plein de vos encouragements avant d'honorer le calendrier que l'on connaît. Par conséquent, on vous attend très nombreux !

Enfin, à l'heure de la rédaction de cet écrit, nous sommes toujours à la recherche d'un partenaire privilégié susceptible de voir son image apposée sur le bandeau porté par Vincent. Et nous n'osons pas imaginer que cette image puisse être étrangère à celle d'une entité jurassienne !..

Nous vous donnons rendez-vous sur le site internet de l'association ou des informations seront régulièrement mises à jour.

Alors, à très bientôt !

L'équipe de Vincent Team.
Mail: contact@vincent-team.com
Site: www.vincent-team.com

! EN GLISSE POUR VANCOUVER 2010 !



ÉTAT CIVIL 2009

Naissances

PERRAUD Aristide né le 24 avril à Lons-Le-Saunier (Jura)
OMETINCK Mila née le 23 juin à Saint-Claude (Jura)
DUBOIS Timéo né le 13 juillet à Saint-Claude (Jura)
POWNER Andrew né le 23 juillet à Saint-Claude (Jura)
POWNER Dylan né le 23 juillet à Saint-Claude (Jura)
KOLLY Jeanne née le 25 juillet à Lons-Le-Saunier (Jura)
THEODORE Hélène née le 28 juillet à Saint-Claude (Jura)
SID Wallis né le 31 août 2009 à Saint-Claude (Jura)

ANDREBE Marius né le 7 septembre 2009 à PONTARLIER (Doubs)
VIREY Paul né le 12 septembre 2009 à PONTARLIER (Doubs)
OFFNER William né le 13 septembre 2009 à Saint-Claude (Jura)
ANSERMET Loïc né le 18 octobre 2009 à Saint-Claude (Jura)
CORREIA-COINTE Jade née le 18 octobre 2009 à Saint-Claude (Jura)
FOULON Juliette née le 30 octobre 2009 à Saint-Claude (Jura)
CHANOUX Maïa née le 14 novembre 2009 à Prémanon (Jura)

Mariage

Michaël NICOLAS et Alexandra GIL le 22 août
Guillaume ROUSSIER et Nathalie BOUVIER le 17 octobre

Situation au 04/11/2009

LE CENTRE POLAIRE PAUL-ÉMILIE VICTOR

Le Centre polaire Paul-Émile Victor continue ses animations et sa programmation pour cette fin d'année. Pour la Fête de la science le Centre ouvre ses portes tous les après-midi du samedi 21 au vendredi 27 novembre. Pour la troisième année consécutive, le centre accueille les scolaires et les adultes en accès libre mais il se déplace aussi dans les lycées et les collèges pour des discussions autour de Paul-Émile Victor bien sûr mais d'une manière beaucoup plus large sur le monde polaire. C'est l'occasion de rappeler qu'à sa manière Jules Verne fut un grand explorateur polaire à travers les aventures du Capitaine Hatteras (1866), ou encore les voyages du capitaine Némó (1869) qui fait passer son sous-marin sous l'Antarctique, pas encore cartographié ni vaincu à cette époque ; d'autant qu'on ignorait encore qu'il s'agissait d'un continent.



Le Centre polaire se prépare aussi au Téléthon dans notre village avec comme thème, la glace, et la présence de Daphné Victor comme marraine aux côtés de Vincent Gauthier comme parrain. Avec la fin de l'année, c'est le festival du film polaire et de montagne de la station des Rousses. Pour le Centre, c'est assurément sa plus grande animation. Quinze jours de festival, du 15 au 31 décembre qui se déroulera sur les quatre villages comme le veut le concept même du festival. Réalisé la première fois en 2003 sur 3 jours, puis en 2005 sur 4 jours, en 2007 sur 10 jours, l'édition 2009 a su convaincre ses partenaires pour une programmation sur 15 jours.

Le programme définitif sera à découvrir début décembre et nous vous invitons d'ores et déjà tous, à nous rejoindre en décembre pour des soirées sans télévision mais pleines d'aventures vécues, programmées sur grand écran.

ÉCHANGE PRÉMANON - BONNEVILLE LA LOUVET

À l'occasion de la Fête patronale de Prémanon, une invitation avait été lancée aux Bonnevillais qui, en raison de la période estivale, ont répondu en petit nombre : Monsieur le Maire et son épouse, Annie, la responsable de la cantine de leur école et son mari.

Samedi matin, les courageux montent à la Dôle puis font le tour du vide-grenier avec curiosité, en ayant organisé un chez eux début août avec... 360 emplacements ! Repas filets de truites de la pisciculture des Rivières sous la tente avant l'inauguration du Pôle Petite Enfance lors de laquelle le Maire de Prémanon remet à son confrère de Bonneville une pancarte bois gravée indiquant la distance séparant nos 2 communes, soit 668 km. Puis nos 4 invités participent à la remise de la gerbe au Monument aux Morts et apprécient la fanfare de Bois d'Amont ... ainsi que l'apéritif offert sur la place ! Pour terminer la fête, ils dégustent les escargots servis par le Chant du Mont Fier, admirent les feux d'artifice et font un bref passage au bal.

Dimanche matin, une petite délégation de Prémanon les accompagne à Yvoire par bateau depuis Nyon. Si le jumelage officiel n'a pas été signé, au fur et à mesure de nos rencontres, les liens amicaux se tissent de plus en plus serrés, pour preuve, certains Bonnevillais ont travaillé assidûment à des décorations pour le Téléthon.



PRÉMANON - Calendrier événementiel 2009 - 2010 (Calendrier arrêté le 02-11-2009)

ÉVÉNEMENTS	ORGANISATEURS - ASSOC.	DATES	LIEUX
TÉLÉTHON	Téléthon + toutes les assoc. et particuliers	4 et 5 décembre 2009	Salle Poly
EXPO PHOTOS FAUNE ET FLORE	M. Durafourg	Du 15 au 31 décembre 2009	Salle Hors sacs
FESTIVAL FILM POLAIRE	Assoc. "Paul-Émile VICTOR"	Du 18 au 31 décembre 2009	Station
EXPO PRODUITS RÉGIONAUX ET ARTISANAT	VINCENT TEAM	27 décembre	Salle Poly
CONCER CHORALE	Chorale	27 décembre	Église
CONCOURS SAUT	Ski Club	27 décembre 2009	Les Tuffes
SCONCOURS SKI ALPIN	Ski club	17 janvier 2010	Les Jouvencelles
TRANSJURASSIENNE	Trans'organisation + Ski Club	14 février 2010	Village (Dès 9 h)
TRAVERSÉE DU MASSACRE	Ski club	7 mars 2010	La Darbella
FÊTE DU SKI	Ski club	14 mars 2010	La Darbella
CHAMPIONNAT FRANCE SKI NORDIQUE	Ski club	24 avril 2010	La Darbella/Tuffes
TOUR DE FRANCE	-	10 et 11 juillet 2010	Station
FÊTE PATRONALE 2010	Toutes les associations	21 et 22 août 2010	Village
LA FORESTIÈRE (COURSE VTT)	Assoc. La Forestière	Septembre 2010	Salle Poly

HORAIRES DE LA MAIRIE : du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 15 h à 18 h, sauf vendredi 17 h.
Tél. : 03 84 60 77 09 - Fax : 03 84 60 72 52 - Mail : mairie.premanon@wanadoo.fr
HORAIRES DE LA POSTE : du lundi au vendredi de 10 h à 12 h 30 et de 15 h à 17 h 30 - Samedi de 10 h à 12 h.
Départ du courrier du lundi au vendredi : 12 h 30, le samedi : 11 h - Tél. : 03 84 60 78 84